



Le bulletin trimestriel d'information entre la municipalité et les habitants de Saint Nicolas de Pierrepont

### **Le mot du maire.**

Chers concitoyens, chers amis, chers voisins.

Ce qui nous intéresse plus que tout, c'est la bonne gestion, les projets déjà réalisés et tous ceux à venir, pour notre belle commune.

Je le dis : la machine est en route !

Côté communication, le pari de mieux vous informer avec les moyens modernes est réussi : le site internet se remplit et évolue, la gazette simplifiée est distribuée trimestriellement, la page facebook compte plus de 80 abonnés, de nombreux articles de presse ont été publiés.

Côté routes, des curages ont été effectués, le village Launay retrouvera enfin un aspect carrossable dans les semaines à venir, l'accès au Roncheret sera également évalué. Un vaste programme de rempierrage est déjà en cours. Il y a encore du travail mais nous nous y tiendrons !

Côté biens communaux, le logement communal, au 1er étage de l'ancienne école des filles, a été entièrement refait et un éventuel locataire peut aujourd'hui se positionner. Notre salle communale a fait son temps, elle ne permettra bientôt plus de recevoir du public « c'est la peinture qui tient l'ensemble ! », la commission communale « travaux » s'apprête donc à monter un grand dossier. L'enclos paroissial, compte-tenu des réalités environnementales, sera repensé (végétalisation naturelle des allées, plantations d'arbres et arbustes, collection de rosiers anciens, accueil de la biodiversité...).

Côté environnement, la préservation de la lande de la Glinette et du mont Colquin se poursuit. Nous sommes heureux que Denville s'associe pour une gestion globale. Des financements pour la restauration de ces milieux sont en cours de montage ainsi qu'une labélisation reconnaissant notre volonté d'agir pour la nature.

Avant de vous souhaiter bonne lecture, merci pour les marques de sympathie qui nous sont régulièrement adressées. Merci également aux propriétaires d'avoir élagué leurs haies sous les réseaux électriques et/ou téléphoniques.

N'oubliez pas, au passage, que les comités consultatifs sont ouverts à toutes et tous : vous avez votre mot à dire.

Il fait bon vivre à Saint Nicolas de Pierrepont ! alors profitez bien du printemps, prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers !

Votre maire, Yves Canonne.



**En raison du couvre-feu, les permanences en mairie  
du mardi et du jeudi se termineront à 19h00 comme auparavant**

## LES INFOS

### Opération débroussaillage.

Jeudi 4 février, quelques élèves de l'Institut Médico Éducatif de Cherbourg sont venus avec leur éducateur Yves Canonne à la lande de la Glinette.

C'est dans le cadre de leur formation "espaces verts" que ces jeunes ont débroussaillé cette partie du mont Colquin, avec la participation de l'employé communal.

Le débroussaillage s'est fait en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) basé à Lessay.



Nathalie Simon du CPIE a participé à l'intervention; elle explique: "les ajoncs poussent en étouffant la végétation basse constituée de bruyère, de molinie, plantes caractéristiques du mont. Il faut couper les ajoncs pour limiter leur développement et ainsi protéger la végétation typique du mont". Les élèves étaient déjà venus pour un chantier identique en novembre 2020 mais sur le mont près de la carrière. C'est le CPIE qui définit les zones d'intervention. La lande de la Glinette a été choisie car il était possible d'y amener un broyeur pour les ajoncs. Les élèves ont appris à l'utiliser ce qui fait partie de leur formation.

L'hiver est la meilleure période pour ce type de chantier car on ne détruit pas l'espace de vie des animaux de la lande (les nids ne sont pas encore construits, les animaux sont peu nombreux).

Les interventions de jeunes, de bénévoles sur le mont et les landes qui l'entourent, entrent dans le cadre du projet biodiversité Manche, qui a pour objectif la valorisation du mont.

### Battue aux chevreuils.

Bonne participation des chasseurs pour la dernière battue.

Ce dimanche matin (21 février) le président Hervé Roptin avait rassemblé une trentaine de passionnés pour clore la saison des prélèvements chevreuils. Après les rappels de sécurité et les secteurs, il a annoncé aux participants que le comptage des lièvres n'aurait pas lieu (couvre feu oblige).



### Coupe du jonc.

Les personnes intéressées pour effectuer de la **coupe de jonc** dans le marais de la Sangsuriere (en dessous de la Glinette), sont priés de contacter Aurélien Sadot de St sauveur de Pierrepont. Les mairies n'étant plus chargées de prendre en compte les demandes.

Aurelien sadot : 06.23.30.23.90

Inscription le 8/7/21

Coupe du jonc le 26/7/21

### Vaccination.

Si vous souhaitez vous faire vacciner contre la Covid 19 et que vous rencontrez des difficultés pour prendre un rendez-vous, ou bien si vous avez un problème pour vous rendre au centre de vaccination, n'hésitez pas à contacter la mairie : nous ferons notre possible pour vous aider.





### Fermeture de la poste.

La municipalité de St Nicolas s'est associée au collectif « Sauvons la poste » qui s'est créé après la décision de fermeture programmée du bureau de poste de la Haye, et en réaction à la décision des élus de la Haye d'installer une agence postale communale.

Le maire de la Haye, prévenu par la Poste, n'en a pas avisé les petites communes non intégrées à la nouvelle

commune qui sont pourtant très concernées.

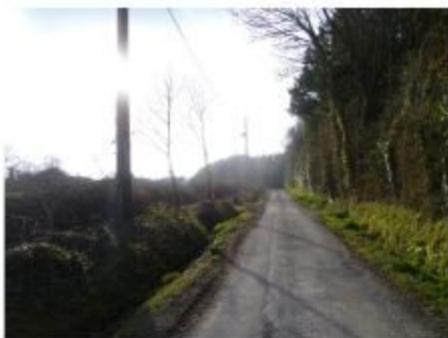
Nous savons combien vous êtes attachés à l'existence du bureau de poste, nous avons pu le constater lorsque nous vous avons proposé de signer la pétition du collectif ( nous n'avons pas pu passer dans tous les hameaux de St Nicolas malheureusement faute de temps et de bras ).

Nous savons qu'une agence postale ne répond pas à tous les services qu'un bureau de poste peut assurer, et nous pensons très important de préserver ce service public sur notre territoire. Il en va du développement de notre bassin de population.

Nous allons continuer à nous faire entendre pour l'intérêt de tous, et nous vous tiendrons au courant de l'évolution de notre démarche.



**Toutes les lignes téléphoniques** en « dérangement » depuis le 27 décembre 2020 ont « déjà » été réparées. (le 11 mars 2021).



### Élagage des haies.

Suite à l'incident de cet hiver et les coupures du réseau téléphonique, quelques propriétaires ont fait élaguer leurs haies et nous les en félicitons.

Ci-dessous, la route de la Tisonnerie : les branches de saules ont été coupées, et les arbres préservés.

Il est maintenant trop tard pour élaguer. La sève monte dans les arbres et les oiseaux construisent leurs nids.

Sauf urgence, il faut attendre l'automne prochain pour procéder à une nouvelle taille.

### La suggestion de Nicolas:

Si j'ai besoin de documents administratifs (actes de naissance, de mariage, de décès...)

Je fais ma demande en ligne\*. C'est pratique, rapide et ça m'évite de me déplacer à la mairie.

\* <https://www.saintnicolasdepierrepont.fr>  
Rubrique "Documents à télécharger"





## Arrêté préfectoral de la Manche réglementant certaines activités bruyantes.

Les travaux de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:

Les jours ouvrables	de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Les samedis	de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h
Les dimanches et jours fériés	de 10h00 à 12h00



## Ramassage des poubelles.

Il est rappelé que les poubelles doivent être déposées la veille au soir du jour de ramassage.

À certains endroits de la commune les sacs sont déposés plusieurs jours avant la date, sont déchiquetés par des animaux et les propriétaires ne daignent pas ramasser les déchets.

Le calendrier des jours de passage a été distribué avec la gazette de janvier.

Si vous ne le possédez pas, venez le chercher à la mairie.



**Le logement communal** a été remis en état par l'agent municipal et aussi grâce à l'aide d'un habitant de St Nicolas qui a donné bénévolement de son temps. Nous nous réjouissons de cette collaboration.

Mise en location : mi avril 2021.

- Surface: 50m<sup>2</sup>
- Séjour/cuisine, 2 chambres, sdb/wc.
- Dépendance/débarras dans la cour.
- Loyer: 400 euros.

Contacts:

- Aux horaires d'ouverture de la mairie.
- Téléphone: 02 33 46 23 80 - Mail: [mairie.stnicolasdepierrepont@wanadoo.fr](mailto:mairie.stnicolasdepierrepont@wanadoo.fr)
- Site internet, rubrique "Contactez-nous": <https://www.saintnicolasdepierrepont.fr/>

## Bénévolat.

Si vous avez des compétences et du temps, vous pouvez prendre contact avec monsieur le maire pour en parler. Ainsi nous serions très heureux d'envisager de nouvelles collaborations pour des projets à venir. Bien sûr cela se ferait en tenant compte de la protection juridique nécessaire pour tout travail bénévole.



@saintnicolasdepierrepont



Inscrivez-vous à la newsletter: <https://www.saintnicolasdepierrepont.fr>  
"L'HISTOIRE DE PIERREPONT" en intégralité sur le site.



## Chapitre 2 : La Normandie ducale (911-1204).

En 911, le chef viking Rollon accepta de se convertir, traita avec le roi de France et obtint les territoires de la région de Rouen. C'est l'acte de naissance de la Normandie qui n'allait pas tarder à grandir. En 933 officiellement, le duc Guillaume longue épée reçut le Cotentin. (Bien que les seigneurs d'ici aient été renommés pour leur indiscipline et leur turbulence).

Après l'an mil, un grand mouvement de reconstruction s'affirma. C'est alors, à une date inconnue (entre 1000 et 1050 environ) que l'on rebâtit l'église de Pierrepont, sans doute sur les ruines de l'ancien monastère, et qu'on la désigna sous le vocable de Saint Sauveur (d'où Saint sauveur de Pierrepont). Les parties romanes de la vieille église dataient de cette époque.

Dans le même temps naquit la dynastie des seigneurs de Pierrepont. Selon Mauger, leur demeure était plutôt sur Saint Nicolas, mais il est aussi possible que leur château ait été situé sur la lande de l'Ingrehou au lieu-dit « château de Montauban ».

Cette très vieille motte féodale n'est plus visible maintenant mais il existait encore des murs au XVIIIème siècle. Ces seigneurs de Pierrepont tenaient un fief de haubert, c'est à dire qu'ils étaient tenus, à l'appel du duc, de prendre les armes et de partir à la guerre. Ils étaient sans doute les vassaux directs du vicomte de Cotentin.



Ce furent trois d'entre eux, Geoffroy, Robert et Renaud de Pierrepont qui participèrent avec le duc Guillaume à la bataille d'Hastings. Le duc sut être reconnaissant car il leur octroya des terres en Angleterre, dans le Sussex, où un village porte encore le nom de Hurst-Pierrepont. Seule une branche de la famille resta là-bas. Pour information, notons qu'au XIIIème siècle, elle tenait de nombreux domaines dans le comté de Nottingham, notamment la seigneurie de Holme qui reçut le surnom de Pierrepont.



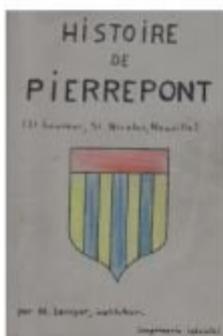
Cette famille connut en Angleterre successivement les titres de baron, comte, vicomte, marquis et duc.

En 1825, un descendant existait encore : le comte de Manvers.

*{En complément des informations précédentes, M. Benoit Canu, historien et guide conférencier, nous fait partager les observations suivantes : "Il existait (...) un chemin que la toponymie et l'archéologie tendent à signaler en travers de l'Anse de Catteville*

*du Hamel à Ingrehou : une pièce d'archive de la série A (3380) mentionne en effet un « llet du vey », c'est-à-dire « du gué », ou « de l'Inguehou » que l'on peut donc situer à proximité de la ferme de ce nom, sur la butte voisine ; au XVIIIème siècle, la lande d'Inguehou y portait encore les vestiges d'une motte dite « château de Montauban », qui furent fouillés vers 1760 : des pièces y furent trouvées dans un mur. Son tracé pourrait subsister dans le parcellaire au-delà de La Chuque en direction de la Maison Egret, au nord-est et j'y verrai volontiers l'indice d'une voie reliant les deux St-Sauveur antérieure ou concurrente du chemin « tanguieux » et du passage par la chaussée du moulin de Neuville ; un embranchement vers l'est menait, via Beaumont, jusqu'à Hautmesnil. }*

*(<http://closducotentin.over-blog.fr/article-catteville-elements-d-histoire-communale-102842324.html>)*



On a pensé que le vicomte de Cotentin, Néel premier, aurait songé, vers la première moitié du XI<sup>ème</sup> siècle, à faire bâtir son château à Pierrepont mais il aurait finalement opté pour un autre lieu qui s'appelle depuis Saint Sauveur le Vicomte en référence à l'église de Pierrepont.



Mais ce n'est qu'une hypothèse très controversée. On peut affirmer que son successeur, Néel II a fondé l'abbaye de Saint Sauveur le Vicomte vers 1080, avant qu'il ne se retire au mont Saint Michel. C'est vers cette année qu'il fonda également, dans la partie sud de Pierrepont, un prieuré qu'il plaça sous le vocable de Saint Nicolas (ce saint était alors en vogue). C'est ce qui a donné naissance à Saint Nicolas de Pierrepont.

Qu'était ce prieuré ? Un établissement religieux de peu d'importance disposant de terres sur lesquelles s'exerçait l'impôt religieux (la dîme, environ 1/14<sup>ème</sup> des produits du sol).

Rien n'indique où il se trouvait. Sans doute déjà à l'emplacement de l'église actuelle de Saint Nicolas.

Quelques années plus tard, vers la fin du XI<sup>ème</sup> siècle, ce fut au tour de l'église de Neuville d'être édifiée sous le vocable de Saint Martin. Plusieurs explications sont données quant à l'origine du nom. Certains considèrent que cela veut tout simplement dire « nova villa » (villa nouvelle) ; d'autres que cela vient du celtique « nove » (sol humide). Quant à Beaumont, pour les uns, c'est la référence à la position entre les « beaux » monts de besneville et Doville ; pour d'autres, cela vient du nordique « bosk » (bois) et signifie « près des monts boisés ». Il est vrai que le nom Beaumont n'est pas rare.

Donc, au début du XII<sup>ème</sup> siècle, la seigneurie de Pierrepont était bien constituée. Elle avait son seigneur, ses armes et ses trois paroisses, Saint Sauveur, Saint Nicolas et Neuville.

Après la mort de Guillaume de conquérant, la Normandie connut d'abord une période d'incertitude et de troubles où plusieurs opposants se disputaient le pouvoir.

En 1138, Roger, vicomte de Saint Sauveur, fut attiré et tué dans une embuscade.

En 1142, les terres de Raoul de la Haye du Puits furent saccagées par le duc d'Anjou qui s'empara de lui et de ses châteaux.

La tranquillité relative revint et la Normandie ducale atteignit son apogée sous le règne du roi d'Angleterre (et duc de Normandie) Henry II Plantagenêt (de 1154 à 1189).

À cette époque, en 1167, le prieuré de saint Nicolas fut uni à l'abbaye de Saint Sauveur le Vicomte. Il forma alors une « fraction curiale à la nomination de l'abbaye ». Les impôts sur ses biens consistaient en une grande portion qui payait une dîme de 43 livres par an (pour l'abbé) et en une petite portion de 26 livres qui revenait au seigneur.

En 1173, Richard de Bohon, évêque de Coutances, confirma à Roger de Salmonville, sixième abbé de Saint Sauveur le Vicomte, la propriété de l'église de Pierrepont. L'abbé en avait le patronage et percevait deux gerbes. Le curé de Pierrepont avait la troisième gerbe avec l'autelage (Profit de l'autel, droit ecclésiastique de dîme qui porte sur les laines, les agneaux, les offrandes, les funérailles et toutes les petites dîmes) et environ trois vergées de terre. Mais il devait payer un décime de 32 livres, 6 sols pour la chape de l'évêque, 20 deniers pour le Saint Chrême et 3 sols pour droit de visite. Cet état de choses existait encore en 1665, ainsi que le constate l'état des paroisses fait à cette époque.

Le cas de l'église de Neuville est plus confus. On sait seulement qu'en 1278 elle était sous le patronage d'un Richard de Taillepiet et qu'elle dut alors passer assez vite sous celui de l'évêque de Coutances.



Vers la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, Saint Nicolas dépendait d'une sergenterie (division administrative) dite sergenterie Couraye qui dépendait elle-même du vicomté de Carentan au service lui-même du comté de Mortain.

De toute façon, pendant le moyen-âge, les divisions de tous ordres, religieuses, militaires, administratives, judiciaires, seigneuriales, etc, ont été très nombreuses, mouvantes et souvent confuses pour l'homme d'aujourd'hui.

En 1204, le roi de France, Philippe Auguste envahit la Normandie qui fut alors directement rattachée à la couronne : C'est la fin de la Normandie ducale.

### Chapitre 3 : de 1204 à la guerre de 100 ans (1337).

Il semble que ce passage sous la coupe du roi de France, une fois les premières années écoulées, se soit passé sans trop de heurts, et 50 ans plus tard, la Normandie était dans une période de prospérité.

Malgré les famines et épidémies de 1261, 1278 et les mauvaises récoltes de 1315, 16, 17, aggravées par la peste, cet état de choses dura jusque vers 1340.

Notons que pendant la deuxième moitié du XII<sup>ème</sup> siècle on rédigea à l'évêché de Coutances un livre noir (sorte de registre des églises) où l'on apprend qu'à Saint Nicolas, un Nicolas Frappier, écuyer, avait le patronage de la grande portion (des impôts de l'église) (portion du roi) ; le curé était seul décimateur. Le seigneur Robert de Pierrepont avait le patronage de l'autre portion qui appartenait au comte. Le curé dîmait tout et avait un demi acre de terre et les aumônes.

Plus tard, vers 1330, on rédigea un livre blanc (analogue au précédent). On y lit que les héritiers de Nicolas Frappier avaient toujours le patronage de la grande portion. Le curé avait tous les fruits (?) ; les grosses et menues dîmes appartenaient à l'église. La grange de dîme était alors dans le cimetière. Le curé devait payer 18 deniers pour droit de visite et 2 sols pour la chape de l'évêque (pro capa episcopi) Les héritiers de Pierrepont avaient toujours le patronage de la petite portion mais le curé prenait tout ce qui appartenait à cette portion. Quand celui d'alors fut nommé, il ne trouva pas de manoir (presbytère) mais il acquit une pièce de terre sur laquelle il bâtit une grange et une chambre pour lui.

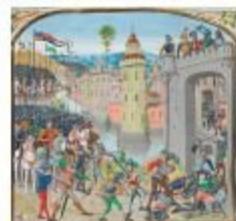
Je retiens surtout de ces informations arides qu'il y avait bien une église à Saint Nicolas avant la guerre de 100 ans.

C'est peut-être à cette époque faste qu'on a pu bâtir l'hôpital de lépreux qui, selon la tradition, avait pour nom « La Maladrerie » et qui devait se dresser non loin de la croix du même nom. Mais son existence n'est pas prouvée.



### Chapitre 4 : La guerre de 100 ans.

Cet interminable conflit, né de discordes dynastiques et territoriales entre la France et l'Angleterre, débuta vers 1337.



La première partie de cette guerre fut dominée, dans le Cotentin, par Godefroy de Harcourt, seigneur de Saint Sauveur le Vicomte.

Tantôt pro français, tantôt rallié aux anglais, agissant surtout pour les intérêts de la Normandie, il a profité d'un temps où les places fortes et citadelles étaient essentielles, alors que la campagne ne jouait qu'un second rôle.

C'est lui qui, en 1345, contesta à l'évêque de Coutances la possession de l'église de Neuville. Un arrêt de l'échiquier (tribunal) le débouta.

En 1346, ce fut la première expédition anglaise dans le Cotentin. Débarquée à Saint Vaast, elle alla jusqu'à Saint Cloud et Crécy.

En 1348-1349 ce fut la peste noire qui décima la moitié des habitants de l'Europe. Il n'est pas impossible que ce soit à cette époque qu'on ait commencé à fêter Saint Sébastien à Saint Nicolas. Ce saint était supposé mettre fin à ce fléau. Notons par ailleurs que ce saint fut aussi invoqué pendant des siècles contre les maladies des animaux.

C'est dans ces circonstances troublées qu'en 1369, un Pierre Lesage, prêtre, fit bâtir une chapelle dédiée à la Vierge et qui porta le nom de Notre Dame du Maur (maure, mor, mort) à Saint Sauveur de Pierrepont. Édifiée pour le salut de son âme, cette chapelle avait été autorisée dans un acte en latin par Louis d'Erquery, évêque de Coutances en 1367.

Je fais grâce au lecteur de cet acte caractérisé par de nombreuses redites et sans grand intérêt. Plus intéressant est un texte annexe, recopié dans les archives paroissiales et dont l'original était dans la chapelle même jusqu'à la révolution. C'est l'acte de dotation : en effet il fallait qu'il y ait de quoi entretenir un chapelain.

Les habitants furent donc appelés à donner une rente à cet effet. Le texte donne une énumération, parfois fastidieuse, mais intéressante pour les lieux, noms et mesures au XIV<sup>ème</sup> siècle à Pierrepont. En voici quelques extraits :

- « Maître Pierre Lesage..... a fait bâtir la ditte chapelle..... au hamel du Maur située et construite en une pièce de terre contenant demie vergée de terre à lui aumônée par un acien. Laquelle pièce de terre est située joignant Thomas Lanouey et sa femme, à cause de la ditte femme, d'un but et d'un cauté, et butte d'autre but par où l'on va au monastère de Pierrepont et a doté la ditte chapelle à perpétuité suffisamment..... savoir : Trois pièces de terre et les maisons dessus étant, la première sise à la ditte paroisse à la Landonnerie ..... » (aujourd'hui Frémaderie).

Cette terre est la seule qui demeura à la chapelle jusqu'en 1790. Le chapelain y avait sa maison et les ruines en existaient encore vers 1810. Cette pièce s'appelle encore « le presbytère »

..... jouxte Pierre Baudoin d'un but et d'un côté ; la seconde sise à Begaud, jouxte le dit Pierre ; la troisième sise es campagnes buttent aux chemins qui séparent Pierrepont et Canville »

« Item, 6 boisseaux\* et demie de froment à la mesure de Pierrepont et un chapon sur Colin Lucas, à exécuter sur trois pièces de terre, la première jouxte les héritiers Denise Bavoise et but au chemin du monastère, la seconde jouxte les dits héritiers d'un but et la troisième des forêts ».

« Item un cabot\*\* de froment ditte mesure, un pain et une geline (poule) sur Jean Dingouville et exécutable sur la terre sise jouxte Colin et butte au marais de Pierrepont ».

« Item 7 sols avec hommage sur Colin Frapier et sur les héritiers de Guillaume d'Ubur dit d'Oper-tout ».

« Item 1 boisseau de froment sur Pierre Quiédeville à exécuter sur la terre sise jouxte le dit Jean, butte au chemin de Barneville.

« Item 7 noisseaux de froment, à la mesure de Denneville, sur Colin et Jean Dugal, à exécuter sur 4 pièces de terre sises à denneville. ».....

Ensuite le texte précise que ne pourra être propriétaire de la chapelle que le chapelain lui-même et qu'il devra y résider.

L'abbé Courbaram, qui a recopié ce texte, récapitule :

« Au moins 96 boisseaux de froment, 2 d'avoine, 12 pains, 14 gelines, 20 œufs et 7 sols ».

Je n'ai pas vérifié ce douteux total mais de toutes façons, cette chapelle était richement dotée, et malgré l'érosion du temps, cela suffit à faire vivre un chapelain

jusqu'en 1790.

On connaît le nom de certains d'entre eux :

En 1646 : Thomas Lequertier.

En 1663 : Gilles Picot.

En 1669 : Louis Lepelley.

Le nom de la chapelle est diversement interprété. Le plus probable est que « Maur » signifie marais. C'est donc la chapelle des marais. Le « chemin du monastère » est sans doute celui de l'église. En 1373, le roi de France décida de reprendre l'offensive en Cotentin et se prépare au siège de Saint Sauveur le Vicomte, place tenue par les Anglais. Le 11 juin de cette année, il charge l'amiral Jean de Vienne de la faire tomber. On raconte que primitivement, c'est Duguesclin qui aurait dû s'en occuper mais cela ne se fit pas.

À suivre...



\* boisseau : 37,220 litres

\*\* cabot : 18,610 litres